

Commercialisation du Parc d'Activités du Bruch



La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile engage une prospection dans le cadre de la commercialisation de lots de construction pour la réalisation de bâtiments réservés à l'activité économique dans le Parc d'Activités du Bruch qui s'étend sur une emprise de 3,19 hectares.

Permis d'aménager délivré le 12/08/2021 par arrêté du Maire n°73/2021.

La surface des lots cessibles peut être adaptée selon les besoins.

Les terrains, disponibles à partir du mois de mars 2022, seront attribués de gré à gré après sélection et sur présentation d'un projet d'implantation.

Le dossier de candidature peut être obtenu **à partir du 31 août 2021** par demande écrite à :

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

38 rue du Maréchal Koenig ? BP 85

67213 OBERNAI Cedex

Téléphone : 03 88 95 54 73

Adresse mail : alexandre.poirot@ccpso.com

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile ? Tél : 03 88 95 53 52

Email : ccpso@ccpso.com

